

L'édito du Secrétaire Départemental

## Fuite en avant

« Le jour d'après... ce ne sera pas un retour au jour d'avant. ... nous aurons appris et je saurai aussi avec vous en tirer toutes les conséquences. » (E.Macron 16/03)

« Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché » (Macron 12/03)

« Sachons, dans ce moment, sortir des sentiers battus, des idéologies, nous réinventer – et moi le premier. » (Macron 13/04)

Alors que chacun constatait que la baisse de la dépense publique et la perte d'indépendance économique tuaient, l'exécutif semblait faire son mea-culpa et envisager un cap plus réaliste...

Le 20 mai, on apprenait qu'après un calcul fantaisiste, le remboursement de la dette sociale, qui se terminait en 2024 et libérait ainsi plus de 20 milliards/an pour financer retraite et dépendance, était prorogé jusqu'en 2033... puis 2042. On avait ainsi créé une dette de toutes pièces. La comptabilité d'engagements jusqu'à l'absurde: la dette implicite.

Les gardiens de la dette veillent jalousement à son « entretien ». Elle permet de justifier les politiques d'austérité.

Dans la Fonction publique, le gouvernement commençait... par acter la suppression des CHSCT, en pleine crise sanitaire ! Puis, les décrets et ordonnances se multipliaient, actant des remises en cause historiques du statut, en application de la loi Dussopt.

La nomination d'une idéologue anti-Etat à la Fonction publique confirmait le cap : pas de remise en cause même partielle du dogme du moins d'État/moins de salaire mais bien au contraire une fuite en avant fébrile dans l'application d'un modèle idéologique en faillite.

A la DGFIP, des suppressions d'emplois sans précédent étaient annoncées pour 2021 (84 B et C dans le Rhône !), corollaire de l'inacceptable NRP, alors que les services ont continué à fonctionner dans la tourmente et dans des conditions souvent ubuesques. Nos dirigeants sont plus forts pour casser que pour organiser. Le chaos informatique que nous avons largement subi ces derniers temps ainsi que l'absence de mise à jour du Plan de continuation de l'activité depuis 2009 en témoignent !

Plus que jamais en 2021, opposons nos légitimes revendications à un exécutif discrédité. Ce journal en recense quelques unes.



## Les contractuels passent avant les fonctionnaires !



A la DRFiP 69, les postes les plus « vendeurs » sont proposés en priorité aux futurs nouveaux contractuels. Au total 8 postes C sont proposés pour le seul pôle GP de la DRFiP69 plus deux à la MRPIE (Mission Régionale de la Politique Immobilière de l'Etat) !

Dans d'autres administrations de l'État, les postes sur les sites lyonnais les plus demandés sont affectés en priorité aux contractuels.

Tant pis pour ceux qui ont le lourd handicap d'avoir réussi un ou des concours...

**FO** combattra inlassablement et à tous les niveaux la destruction du statut et des droits des agents ! Ici comme ailleurs, la fin des CAP de mutations sert la direction qui a maintenu l'opacité lors de la préparation du mouvement local (Pas de communication des vacances initiales). Nous exigeons la plus totale transparence !

Sur le seul second semestre 2020, ce sont déjà 470 recrutements contractuels qui ont eu lieu à la DGFIP ! Et pendant ce temps, les listes complémentaires de beaucoup de concours ne sont pas appelées...

Ces prémisses annoncent un fonctionnement type **France Télécom** où les fonctionnaires ont fini pourchassés ! Exigeons l'**abrogation** de la loi **DUSSOPT** et l'arrêt immédiat des recrutements contractuels à la DGFIP !

**A la DRFiP 69, FO-DGFIP exige un « mouvement d'initiative locale » avant tout recrutement contractuel.**

### Jour de carence : un outil de la propagande anti-fonctionnaire

Le bilan social DRFiP 2019 communiqué aux OS fin novembre a permis à **FO** de mettre en évidence l'augmentation très forte des jours d'arrêt maladie à la DRFiP depuis 2017. Celle-ci coïncide avec... la réintroduction du jour de carence dans la Fonction Publique (01/2018) ! Un constat à rebours de la campagne de propagande du régime (Fainéants de fonctionnaires !).

### Future CAE

Décidément on va se serrer ! Le projet présenté en 2019 était déjà très réduit en surfaces par rapport à l'existant. Aujourd'hui, d'après nos informations, il n'est même pas certain que le budget de l'appel d'offre permette d'aboutir.

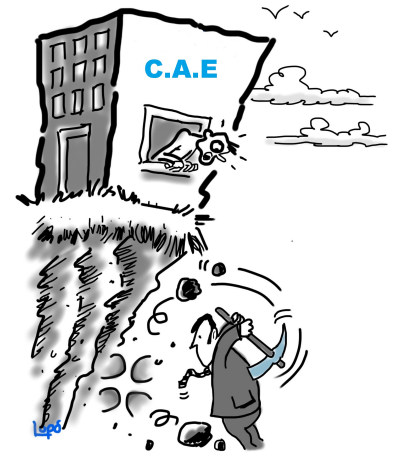
**Phase II** : livraison maintenant prévue en 2027. A **FO**, nous nous interrogeons sur la réalisation même de de cette seconde tranche. Le rattachement du RIL à la phase I ne risque pas de lever nos doutes.

**RIL** : le cadrage du futur restaurant avance. Les OS sont pressées par l'administration interministérielle (SGAR) de se prononcer à l'aveugle.

Il est question d'un taux de rotation de 2,4 personnes au lieu de 1,9 actuellement. On va devoir déjeuner « rapidos » et se serrer. Il est question de passer de 2900 à 2000m<sup>2</sup> ! -31 %

Si l'on rajoute le co-working prévu sur place, il va falloir aussi nettoyer sa table vite et bien pour qu'elle soit réutilisée sans délai.

**FO** est la seule organisation syndicale à avoir fait connaître son opposition à ce projet.



### Réinternaliser la fonction ménage

Cette période de crise sanitaire donne lieu à quelques constats clairs :

- «l'éclatement des marguerites» pour respecter la distanciation n'a été rendu possible que par le travail de nos collègues (Atelier). Il a été réalisé rapidement, efficacement, sans déranger le travail. Chacun ne peut que s'en féliciter, d'ailleurs nous les félicitons !

- Le **ménage**, mission essentielle, a été particulièrement **défaillant**. Des **patrons peu soucieux du service rendu**, des **salariés surexploités**, souvent mal équipés, des marchés lourds (Interministérialité, régionalisation) expliquent cette situation. A **FO-DGFIP nous exigeons l'internalisation de cette fonction**. Plus d'heures de ménage pour moins cher ! Des agents responsabilisés sur la qualité du travail. Une souplesse bien supérieure.

## NRP : vers la destruction rapide des SIE

Fin novembre, la DG posait les bases de la dislocation des SIE : l'essentiel des missions quitte les services pour rejoindre des pôles nationaux (Actions juridiques, quitus, PNSR Pro) ou des centres de contact coupant les services des redevables, de nos concitoyens. Tout cela à l'heure du fiasco d'e-contact...

Avec la fermeture généralisée des trésoreries et la fin annoncée des SIP, la dislocation des SIE complète le tableau de la destruction de notre administration. Ces grands pôles centralisés, souvent dé-territorialisés, ouvrent la porte aux externalisations / privatisations de missions demain. L'article 76 de la loi Dussopt pourra alors jouer pleinement son rôle et pousser les fonctionnaires hors de l'administration, hors statut.

**Plus que jamais, exigeons l'abandon du NRP. Une mobilisation massive s'impose d'urgence !**

### Livret du manager : nocif et nauséabond

Ce document sert de support aux formations des A+ de la DGFIP. Tous les poncifs du « New public management » y passent et on classe les agents en fonction de leur docilité et de leur acceptation des « réformes » en cours. Fichage en vue. Ce document est issu de cabinets d'audit et de management qui ont déjà sévi par ailleurs. Les méthodes sont les mêmes qu'à l'ex France-Télécom. Tout cela s'inscrit dans le prolongement de la loi Dussopt de destruction du statut.

### Fermeture du recouvrement dans les trésoreries : à quoi ça sert ?

A la rentrée, dans la précipitation, parfois la confusion, la DG/DRFiP organise le transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries mixtes vers les SIP dès le 1er janvier.

Il n'y a pas si longtemps, la DG vantait l'« Accueil fiscal de proximité », les trésoreries devaient répondre à toutes les questions fiscales, pas uniquement celles liées au recouvrement... Alors pourquoi l'exact contraire aujourd'hui ?

Pour s'assurer que la fermeture des trésoreries décidée dans le cadre du « NRP » rejeté tant par les élus que par les agents de la DGFIP soit enclenchée de manière irréversible alors que le timing de l'exécutif devient plus serré que jamais.

### Télétravail : le compte n'y est pas !

Le **télétravail** a contribué tant bien que mal à la poursuite d'activité pendant la crise sanitaire. Le décret (2020-524 du 5 mai 2020) donne la possibilité de lisser le nombre de jours sur une année et de travailler en dehors du domicile familial.

**Les employeurs publics et privés s'engouffrent dans ce dispositif** en espérant à terme une baisse des coûts immobiliers (surfaces, fluides). Une étude de Natixis prévoit d'ici 2030 une baisse de 11 millions de m<sup>2</sup> tertiaire !

Le **télétravail à domicile engendre des surcoûts** (chauffage, électricité, assurance qui ne manqueront pas d'intégrer ce nouveau risque etc...)

Pour **FO** le télétravail doit rester une option offerte à l'agent. Les moyens matériels et financiers du déploiement du poste de travail à domicile doivent être totalement assurés (connexion, siège, fluides, restauration )

**FO** revendique donc une **indemnité journalière de 7 €** correspondant aux surcoûts supportés par les **télétravailleurs** à leur domicile. (**Déjà en place dans les ARS par exemple**)

### Vers la fin de la Responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable (RPP)

L'ancien directeur général de la Comptabilité publique (J. Bassères) vient de rendre un rapport en ce sens à l'exécutif.

La «RPP», corollaire de la séparation ordonnateur-comptable, constitue le dernier verrou juridique à la dislocation du secteur public local, au laminage du rôle de notre administration... et la porte ouverte à tous les excès et dérapages des élus locaux !

### Les buralistes ne font pas un tabac !

Comme pour l'opération **France service**, le recours aux buralistes pour remplir des missions DGFIP

semble à cette heure tourner au fiasco au vu des très faibles volumes traités



## Traitements des fonctionnaires de l'État : la chute (étude annuelle 2018 de l'INSEE juillet 2020)

«La **perte de pouvoir d'achat** du salaire net mensuel moyen s'élève à **1,4 % pour les fonctionnaires titulaires**. A corps, grade et échelon donnés, donc hors ancienneté, le pouvoir d'achat du salaire net a baissé de 1,8 %. » (Les Echos 22/07).

Même la rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) est en **nette baisse en particulier pour les catégories B et C** constate l'INSEE. Ces derniers sont donc bien les **principales victimes du gel du point d'indice** contrairement à ce que prétend la propagande gouvernementale. En effet ils sont beaucoup plus dépendants de la valeur du point que les grades supérieurs, plus largement dotés en régime indemnitaire. Rappelons que les **deux premiers échelons C** sont maintenant **sous le SMIC**.

Autre constat, l'allongement des durées d'échelons issu de PPCR commence à porter ses effets délétères sur nos traitements.

**Revendications : revalorisation du point d'indice et a minima indexation de sa valeur sur l'inflation pour l'avenir.**

Fin juillet, la ministre Montchalin a débuté par un refus dogmatique et entend poursuivre la politique de baisse des salaires réels dans la Fonction publique. Rappelons que la perte ne date pas d'hier. Plus de 11 % en 10 ans sans tenir compte de l'augmentation de la retenue pour pension.

Rappelons que nos voisins (Anglais, Allemands, Italiens, Espagnols etc) ont tous été augmentés ces dernières années et que des augmentations sont prévues en 2021/2022. Plus de 2 % par an en moyenne. En France c'est zéro pour les fonctionnaires mais 20 nouveaux milliards d'inutiles cadeaux fiscaux pour les grandes entreprises alors que France Stratégie vient de démontrer la vacuité du déjà ruineux CICE.

### Fonctionnaire-bashing et insécurité au travail : carton jaune à l'administration

Entre 2016 et 2019, le « bilan social » de la DRFiP fait apparaître une **augmentation de 141 % des signalements d'agressions** verbales ou physiques, menaces ou insultes graves.

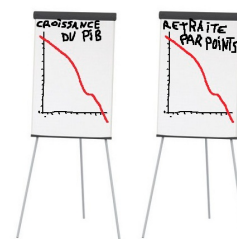
**FO-DGFiP 69** a mis en garde l'administration contre tout laisser-faire en la matière. La DRFiP doit soutenir/accompagner les collègues dans leurs dépôts de plaintes et ne pas se contenter de simples lettres de mise en garde. Il ne faut rien laisser passer. Si besoin, n'hésitez pas à demander la **protection fonctionnelle**.

Il faut dire que l'exemple vient d'en haut, d'une classe politique déliquescence qui se moque régulièrement des serveurs de l'État. Le récent **dérapiage de la ministre de la Fonction publique** l'illustre bien ! «certains agents ont parfois moins de travail en ce moment, parce que leurs missions sont ralenties ou parce que juste, ils ont du temps». « Il y a des activités cycliques, les impôts ça se prélève à un moment donné... »

### Retraite par points : naufrage programmé

La **crise financière** puis économique de 2008/2009 a entraîné la **chute massive des pensions** des suédois, pays souvent donné en exemple pour les retraites à points ou en comptes notionnels.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir fait grève à de nombreuses reprises l'hiver dernier contre ce projet irresponsable. S'il avait été adopté, nous serions en plein naufrage, ce système étant conçu pour faire payer aux pensionnés les variations négatives et pas positives de l'activité économique !



**Plus que jamais, exigeons ensemble l'abandon définitif de ce projet funeste.**



### 84 suppressions d'emplois C et B à la DRFiP du Rhône en 2021

Un record et de loin ! Nettement plus de 4 % de suppressions sur un an. Alors que l'exercice des missions est déjà largement pénalisé par un niveau d'emplois insuffisant, cette énorme vague de suppressions va se traduire en souffrances au travail, d'autant plus qu'elle va s'ajouter au chaos du NRP.